

Maison Art Nouveau

4.950 €/mois

Rue Du Taciturne 49, 1000 Brussel



7

300 m²

Majestueuse maison de Maître, style Art nouveau de l'architecte Victor Taelmans, très bien située dans le quartier Européen. Rez-de-chaussée avec hall d'entrée et cage d'escalier impressionnante, cuisine équipée et salon - salle à manger (60m²) donnant sur le jardin. Aux étages, six chambres spacieuses ainsi qu'un studio au dernier étage et trois salles de bains entièrement équipées. La demeure possède également d'un ascenseur et a gardé son aspect d'origine avec les éléments tels que vitraux Art Nouveau, planchers, cheminées, carrelages... La propriété possède également un magnifique jardin arboré et un garage. Très bien situé près des Squares, des commerces, des transports en communs et des routes d'accès.

Caractéristiques

Maison Art Nouveau

4.950 €/mois

Rue Du Taciturne 49, 1000 Brussel

 7  300 m²

GÉNÉRAL

Adresse:	Rue Du Taciturne 49 1000 Brussel
Prix:	4.950 €/mois
Surface habitable:	300 m ²
Nombre de chambres:	7
Nombre de salles de bain:	3
Nombre de garages:	1
Revenu cadastral:	€0
Disponibilité:	Immédiate

DISPOSITION

Hall D'entrée:	8 m ²
Trappenzaal:	14 m ²
Cuisine:	10 m ²
Toilette 1:	2 m ²
Living:	60 m ²
Bureau:	9 m ²
Hall De Nuit:	6 m ²
Salle De Bains 1:	9 m ²
Chambre À Coucher 1:	20 m ²
Chambre À Coucher 2:	22 m ²
Chambre À Coucher 3:	11 m ²
Dressing:	9 m ²
Hall De Nuit:	8 m ²
Salle De Bains 2:	9 m ²
Chambre À Coucher 4:	20 m ²
Chambre À Coucher 5:	22 m ²
Terrasse:	24 m ²
Studio Espace De Vie:	40 m ²
Salle De Bains 1:	4 m ²
Cave:	15 m ²
Cave:	15 m ²
Chaudière:	12 m ²
Le Stockage + Lessive:	20 m ²
Terrasse:	10 m ²
Jardin:	80 m ²
Garage:	40 m ²

CONFORT

Chauffage:	Individuel
Cuisine:	Armoires et appareils
vitrage:	Double
Cadre de fenêtre:	Bois

EPC

EPC:	314 kWh/m ²
Niveau EPC:	F

Maison Art Nouveau

4.950 €/mois

Rue Du Taciturne 49, 1000 Brussel

 7  300 m²

INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine:	Demandée
Permis d'urbanisme:	Oui
Assignation et demande de récupération:	Pas applicable
Droit de préemption:	Pas applicable
Permis de lotissement:	Non
Zone sensible aux inondations:	Pas encore demandé